



COMPETITION 1

SAISON 2017 - 2018

ENCADREMENT : ANTHONY GUILLAMIN

NOMBRE SEANCES HEBDOMADAIRES "PROPOSEES" : 10

NOMBRE SEANCES HEBDOMADAIRES "OBLIGATOIRES" : 6

HORAIRES DES SEANCES: Lundi Mardi Jeudi et Vendredi de 7h30 à 9h30

Lundi Jeudi et Vendredi de 17h30 à 19h30 - Mardi et de 17h30 à 20h00

Mercredi de 17h à 20h - Samedi de 8h00 à 11h30

AGES CONCERNES : Filles et Garçons nés 2004 et avant

TEST D'ENTRÉE DANS LE GROUPE : être de série interrégional ou national et respecter le nombre d'entraînement obligatoire. Le maintien dans ce groupe sera remis en cause à chaque vacance scolaire. Si non respect des présences, de la participation aux compétitions, de l'investissement à l'entraînement, l'enfant pourra être dirigé dans un groupe loisir.

OBJECTIFS : se qualifier et participer aux championnats de France de catégorie d'âge

COMPETITIONS: sur décision de l'entraîneur. Les compétitions départementales et régionales sont à la charge des parents. Pour toutes compétitions hors région, une participation aux frais d'hébergement à hauteur de 20 euros par jour vous sera demandée.

VACANCES SCOLAIRE : entraînement obligatoire sur décision de l'entraîneur

MATERIEL OBLIGATOIRE : (en vente à la boutique du club)

1 bonnet du club - 1 planche - 1 pull-boy - 1 paire de palmes courtes - 1 tuba frontal - 1 paire de plaquettes - chaussure de sport, short et tee shirt

POUR TOUTES ABSENCES : [anthony.guillamin@cnantibes.com](mailto:anthony.guillamin@cnantibes.com)

Reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette fiche de groupe :

A Antibes le :

Signature (père, mère, tuteur légal)